





Maire-adjoint en charge des Affaires Scolaires

Sécurité à vélo et à pied :

la PEEP du Vésinet, fédération de parents d'élèves, se mobilise!

La PEEP du Vésinet a décidé de mettre en œuvre une action de sécurité routière, à destination des cyclistes et des piétons, en faveur de tous les élèves du collège du Cèdre et des écoles élémentaires du Vésinet.

« Notre objectif n'est pas

de stigmatiser mais plutôt

d'encourager et sensibiliser

les parents et leurs enfants. »

est un petit objet qui semble anodin et qui peut pourtant tout changer! Les professeurs des écoles et du collège du Cèdre ont remis à 630 collégiens et 720 élèves des écoles élémentaires publiques du Vésinet un porte-clés réfléchis-

sant sur lequel est inscrit la mention « Bien vu! », accompagné d'un guide récapitulant les règles de sécurité, que ce soit à pied ou à vélo.

Au-delà de l'aspect ludique de ce porte-clés, son objectif essentiel est de sensibiliser les enfants et leurs parents à la nécessité d'équiper correctement les cyclistes et leurs vélos. « Nous observons depuis des années que nos

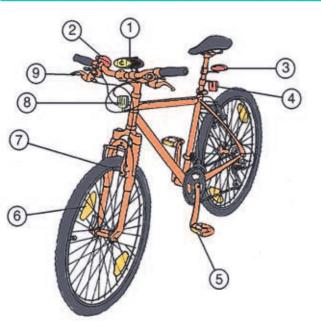
enfants ne sont pas équipés correctement : vêtements sombres alors qu'il fait nuit tôt le matin et le soir en hiver, absence d'éclairage sur les vélos, freins défaillants, etc.

Il est essentiel de sensibiliser les enfants au fait qu'ils ne sont pas nécessairement bien visibles des automobilistes lorsqu'ils circulent à vélo » expliquent Séverine Perbost et Françoise Maetz, coordinatrices de la PEEP Collège. Ce porte-clés, destiné à être accroché soit à un vêtement, soit à un sac à dos, apparaît comme un élément réfléchissant et permet ainsi aux élèves d'être davantage visibles.

Cette initiative, soutenue par les établissements scolaires, se compose également d'un fascicule avec de précieux conseils. « Notre objectif n'est pas de stigmatiser mais plutôt d'encourager et sensibiliser les parents et leurs enfants. Nous espérons qu'ils prendront le temps de lire les conseils du guide ensemble », concluent les deux coordinatrices.

Le guide rappelle quelques règles essentielles comme le fait qu'il faut respecter les distances de sécurité, qu'il est interdit de doubler par la droite, de téléphoner à vélo et vivement déconseillé de mettre des écouteurs de musique, etc.

Un vélo bien équipé, c'est IMPORTANT pour ta sécurité et celle des autres : Tu as besoin de pouvoir le contrôler parfaitement, freiner et être <mark>sen vu!</mark>



Le Code de la route prévoit des équipements obligatoires, c'est le moment de les vérifier. Vois si tu as tout...

- 1. Feu blanc ou jaune 🗹
- 2. Sonnette 🗹
- 3. Feu rouge d
- 4. Dispositif réfléchissant rouge 🗹
- 5. Dispositif réfléchissant orange visible de l'avant 🗹
- 6. Dispositif réfléchissant orange visible latérale-
- 7. Patin de frein 🗹
- 8. Dispositif réfléchissant
- blanc of
- 9. Levier de frein 🗹



Jean-Michel Joncheray

Conseiller municipal délégué à la Sécurité

